

**XII.**

**BUDGET**

**DES**

**NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS**

**POUR L'EXERCICE 1893.**



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

---

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1892 s'élève à . . . . .	fr. 1,528,500 »
Le projet de Budget pour l'exercice 1893 monte à . . . . .	<u>1,529,000 »</u>
Soit une augmentation de . . . . .	fr. 500 »

Cette augmentation est proposée afin de mettre le crédit ouvert par l'article 9 à l'Administration de la Marine, en rapport avec les besoins constatés en 1890 et 1891.

---

PROJET DE LOI.

---

**LÉOPOLD II,**

ROI DES BELGES.

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres ,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1893, à la somme de un million cinq cent vingt-neuf mille francs (1,529,000 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 10 février 1892.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

**BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS**  
**POUR L'EXERCICE 1893.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
<b>NON-VALEURS.</b>			
1	Non-valeurs sur la contribution foncière . . . . .	195,000 •	554,000 •
2	— — personnelle . . . . .	215,000 •	
3	— sur le droit de patente. . . . .	150,000 •	
4	— sur les relevances des mines. . . . .	5,000 •	
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	0,000 •	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>REMBOURSEMENTS.</b>			
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et de fonds reconnus appartenir à des tiers. . . . .	250,000 •	975,000 •
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .	550,000 •	
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers . . . . .	1,000 •	
9	<i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine . . . . .	2,000 •	
10	<i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux . . . . .	152,000 •	
11	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 •	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . . . fr.		•	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 10 février 1892.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*  
**A. BEERNAERT.**

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS**

pour l'exercice 1893.

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>	
NON-VALEURS.	
1	Non-valeurs sur la contribution foncière . . . . .
2	— — personnelle . . . . .
3	— sur le droit de patente . . . . .
4	— sur les redevances des mines . . . . .
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.	
<b>CHAPITRE II.</b>	
REMBOURSEMENTS.	
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers . . . . .
9	<i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine . . . . .
10	<i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux . . . . .
11	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.	
<h2>Récapitulation.</h2>	
CHAPITRE I. Non-Valeurs . . . . .	
— II. Remboursements. . . . .	
TOTAUX. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
195,000	195,000	»	»	195,000	276,668 56	
215,000	215,000	»	»	215,000	402,813 31	
150,000	150,000	»	»	150,000	126,705 39	
5,000	5,000	»	»	5,000	5,568 14	
9,000	9,000	»	»	9,000	6,627 61	
554,000	554,000	»	»	554,000	818,385 01	
250,000	250,000	»	»	250,000	273,059 18	
550,000	550,000	»	»	570,000	520,121 79	
1,000	1,000	»	»	1,000	18,667 92	
2,000	1,500	500	»	1,500	1,784 13	
132,000	132,000	»	»	132,000	175,915 57	
40,000	40,000	»	»	40,000	15,532 45	
975,000	974,500	500	»	994,500	1,004,879 04	
AUGMENTATION. . fr.		500				
554,000	554,000	»	»	554,000	818,385 01	
975,000	974,500	500	»	994,500	1,004,879 04	
1,529,000	1,528,500	500	»	1,548,500	1,825,262 05	
AUGMENTATION. . fr.		500				

(426)